

DEPARTEMENT DE L'AUBE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES D'ARCIS
MAILLY RAMERUPT**

5 Rue Aristide Briand
10700 ARCIS-SUR-AUBE

Date de la convocation :
26 mars 2025

Date d'affichage :
26 mars 2025

Nombre de délégués en
exercice : 58

Nombre de délégués qui assistent
à la séance : 38

Ayant pris part à la délibération :
51
(13 pouvoirs)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'ARCIS MAILLY
RAMERUPT**

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix du mois d'avril à dix-huit heures trente, le conseil communautaire d'Arcis, Mailly, Ramerupt s'est réuni à la salle Danton d'Arcis-sur-Aube, sous la présidence de Madame Solange GAUDY

Présents (38) : GAUDY Solange, HITTLER Charles, STEINMANN Alain, ROBERT Jean-Claude, SOMMESOUS Dominique, MEUNIER Bruno, GUILLEMAILLE Lucie, FOY Damien, JACTAT Jean-Claude, ALBARET Patrick, ALBERT Eric, BONNET Ghislaine, BRANCHE Aurélien (suppléant de FEVRE Jean-Claude), BRODARD Patrick, BROUET Sophie (suppléante de AKKOUCHE Malik-Tahar), BONCORPS Guy, CHAINE Jessica, FILIPPI Daniel, FINCK Patrick, GARCIA Michel, GEORGES Caterina, GUERRE-GENTON Gérard, GUYOT Maud, MASSIN Reynald (suppléant de LAMBERT Jean-Pierre), LAMBLLOT Pascal (suppléant de JACQUES Jean-Paul), LAMPSON Philippe, LEPAGE René, MARIE Franck, MARTIN Maurice, MAUFROY Patrick, MICHONNEAU Philippe, NOBLET Pascal, PETITET Jean-Pierre, BRISBARD Jean-Pierre, PREVOT Céline, POIRSON Didier, SIMPHAL Denis, TURPIN Denis

Excusés avant donné un pouvoir (13) : LOISEAU Anne (pouvoir à ALBERT Eric), BAILLY-BAZIN Eric (pouvoir à JACTAT Jean-Claude), BERNIER Guy (pouvoir à MAUFROY Patrick), BRACQ Catherine (pouvoir à GUILLEMAILLE Lucie), GUILLEMAILLE Philippe (pouvoir à MICHONNEAU Philippe), HULOT Florence (pouvoir à HITTLER Charles), JACQUIER Jean-Claude (pouvoir à GUYOT Maud), LORNE Alain (pouvoir à FINCK Patrick), MAUCLAIRE Denis (pouvoir à PREVOT Céline), ROBIN Patrick (pouvoir à CHAINE Jessica), SEURAT Dominique (pouvoir à FOY Damien), TARIN Gérard (pouvoir à POIRSON Didier), THOUARD Philippe (pouvoir à MARIE Franck),

Absents (7) : AUZOUX Agnès, COUSIN Camille, DAIRE Karinne, HENRY Dominique, LAGOGUEY Jean-Jacques, LESAGE Cynthia, TEUFEL Karine

Madame PREVOT Céline a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2025-009 : Affectation du résultat de l'exercice 2024

Le Conseil communautaire vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le CFU du budget principal qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	631 050,94
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	261 793,60

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	843 970,28
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	1 234 749,12

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	535 920,00
En recettes pour un montant de :	395 820,00

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00
---	------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Communautaire, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00
--	------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	1 496 542,72
--	--------------

Le Conseil Communautaire délibère et décide, **à l'unanimité**, d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante :

Affectation de l'excédent de fonctionnement de **1 496 542,72 €** au compte R 002

Fait et délibéré à Arcis-sur-Aube, les jour, mois et an susdits

La Présidente
Solange GAUDY

